

## ***Bilan de la concertation***

| <b><i>Moyens de concertation fixés par la délibération de prescription du 08/02/2016</i></b> | <b><i>Réalisation</i></b>                            |
|--|--|
| Réunion publique   | Réunion publique réalisée le 16 octobre 2018 à 19h00 |
| Information sur le site internet de la ville   | Réaliser tout au long de la procédure                |
| Information dans le journal communal   | Réaliser tout au long de la procédure                |
| Ouverture d'un cahier de remarques et de recommandations                                     | Réaliser tout au long de la procédure                |

### ***Moyens de concertation supplémentaires mis en œuvre :***

- exposition de trois panneaux d'informations A2 en mairie tout au long de la procédure ;
- mise à disposition des documents en mairie (diagnostic, PADD, OAP, zonage et règlement) ;
- réunion publique avec les propriétaires concernés par les orientations d'aménagement et de programmation le 01/10/2018 à 19h00 en mairie ;
- permanences de Monsieur le Maire en mairie.